



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMISSION CHARBONNEAU :

L'AQEI REÇOIT LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT AVEC CIRCONSPÉCTION.

Montréal 20 octobre 2011.-L'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI) reçoit l'annonce de la tenue de la Commission Charbonneau avec circonspection et souhaite ardemment que la lumière soit faite pour que l'industrie poursuive sa mission et se remette à l'ouvrage la tête haute.

«L'AQEI espère que la Commission se révélera un moyen efficace pour recueillir plus d'informations sur les circonstances entourant les problématiques soulevées récemment. Nous croyons toutefois essentiel de laisser toute la latitude nécessaire aux enquêtes policières actuellement en cours pour que les coupables, légalement reconnus, en assument les conséquences, de déclarer la Directrice générale de l'AQEI, Me Caroline Amireault.

Malheureusement, un sentiment généralisé de méfiance s'est installé au sein de la population. L'industrie a hâte que cette situation s'éclaircisse pour poursuivre ses activités et que le cours normal des affaires reprennent conformément aux meilleures pratiques, de conclure Me Amireault.»

L'AQEI suivra de près les travaux de la Commission pour notamment comprendre son orientation et sa mise en œuvre. L'AQEI accueille favorablement la nomination de la juge France Charbonneau à titre de Commissaire.

À propos de l'AQEI

Fondée en 1995, l'Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI) est une association provinciale qui s'est donné pour mission de promouvoir, défendre et protéger les intérêts de ses membres et de l'industrie de la construction et réfection des infrastructures.

-30-

Information :
AQEI
Nathalie Roberge
Roberge Communication | Marketing
514-949-3217
nathalie@robergecm.com